

Problématique « accès à la culture et insertion sociale »

Comment culture et insertion sociale peuvent-elles être un projet dans l'action de solidarité mise en œuvre par les associations et les institutions, auprès des personnes en situation de précarité, de fragilité sociale, psychologique, sanitaire, alimentaire, d'hébergement?

I -Etat des lieux de la précarité dans l'agglomération messine

(documents du CCAS de la ville de Metz)

Avec 20% environ des ménages sous le seuil de pauvreté, Metz est au-dessus de la moyenne nationale (15%).

On observe une croissance du nombre de jeunes, de familles monoparentales, de personnes âgées et de personnes étrangères.

Par ailleurs le nombre de personnes exclues durablement du marché du travail augmente, avec plus de 10 000 demandeurs d'emploi, dont près de 4 sur 10 au chômage de longue durée.

27% de la population messine est composée de jeunes de 15 à 30 ans. La précarité touche différents profils de jeunes (étudiants, chômeurs, SDF) : 9% des jeunes messins de 15 à 29 ans sont sans diplômes, 1 sur 3 a un emploi précaire (CDD, intérim), tandis que 1 sur 4 est à la recherche d'un emploi. Les jeunes sont de plus en plus dans des situations instables.

L'impact de la pauvreté sur la vie sociale

Toutes les ressources sont consacrées aux dépenses prioritaires : alimentation, logement, vêtements un peu.... Culture ce n'est pas forcément possible.

Ce que constate déjà la mise en place du pacte territorial d'insertion de la Moselle (2014-2016) :

« Force est de constater que les personnes bénéficiaires du RSA n'ont un accès que très rare aux loisirs, au sport et à la culture. L'exclusion éloigne les publics en insertion des lieux de socialisation que constituent les structures sportives ou culturelles. Or la découverte ou la pratique d'une activité culturelle ou sportive constitue un réel outil d'inclusion.... ».

Les personnes en difficultés sociales s'inscrivent en retrait de la vie culturelle et sont difficilement mobilisables.

II – Actions des associations du réseau

Chaque structure inscrit la culture et l'insertion dans sa démarche, car elles constituent la reconnaissance et la pratique du principe de dignité, de (re)construction du lien social, sur lesquels se fonde l'engagement des organisations membres du réseau.

- Des ateliers d'expression artistiques, des lieux de débats et de rencontres, des sorties culturelles et de découvertes, de la formation à l'expression écrite et orale du français, des projets en lien avec des artistes sont organisés par chacune des associations du réseau de solidarité.
Elles sont le plus souvent des activités animées et gérées par des bénévoles ou des professionnels qui interviennent sans rémunération ou avec des subventions.
- Concrètement l'action culturelle et l'insertion sociale ne se séparent pas : rompre la solitude, exprimer ses sentiments et ses convictions, s'ouvrir à la discussion, faire et jouer, partager de la joie, des angoisses, de l'étonnement et de la curiosité en découvrant une œuvre, un spectacle, en participant à un atelier ou un projet ne peut être un privilège réservé à une minorité... Ou on peut considérer que c'est un privilège pour tous !

Propositions

L'insertion ne s'impose pas , elle est la résultante d'une volonté , d'un consensus vecteur d'émancipation ,d'où l'esprit dominant de formation de tous les interlocuteurs ,médiateurs sociaux ,bénévoles ou institutionnels.

1. Ne pas confiner les publics fragiles dans un environnement spécifique, mais leur permettre de participer à des activités et manifestations ouvertes à tous les publics. Favoriser les passages des personnes vers des activités initiées par les institutions culturelles : école des arts, conservatoires, écoles de musique, compagnies de théâtre, médiathèques... Créer des relais entre les associations et les structures culturelles.
 - Mettre en place un « centre de ressources et de médiations » assurant le lien entre les associations, les structures culturelles, et les artistes souhaitant s'impliquer dans des projets.

2. Accompagner les publics dans les manifestations culturelles et les rencontres ayant pour thème les questions de société (conférences – colloques – journées du livre, poésie) et différents spectacles artistiques (chansons – chorales – danses...).

3. Soutenir, renforcer les pratiques culturelles des associations et trouver les moyens et les compétences pour en assurer la pérennité.

- aide à la formation des bénévoles des associations
- expérimentation de co-formations* avec les acteurs socioprofessionnels (institutions, écoles, services public, organes du domaine social).
- mise à la disposition par la Mairie de Metz d'un local pour accueillir des expositions
- continuité des échanges d'expériences et de travail entre les associations du réseau pour en faire une plateforme d'information culturelle et, ainsi, optimiser l'implication des personnes en situation de précarité dans les activités culturelles.

4. Insérer la dimension culturelle dans les formations des travailleurs sociaux, mais aussi développer dans les formations artistiques et culturelles universitaires une sensibilisation aux publics en situation de précarité sociale et d'isolement.

* Plus de 70 services (conseils généraux, IRTS, CNFPT, associations TISF,,,) ont déjà mis en place la co-formation. Pour en savoir davantage, [un document réalisé par ATD](#)